Le tri sélectif en toute simplicité !

Si vous avez des questions, veuillez vous adresser: beratung@verein-umweltwerkstatt.at

Emballages légers en plastique, en matériaux composites et en métal	Verre blanc et coloré	Papier et carton	Appareils électriques	Déchets biodégradables	Substances dangereuses	Objets encombrants	Déchets non recyclables
			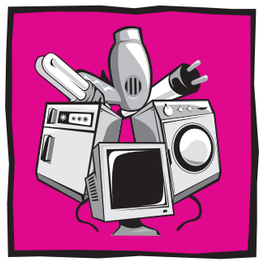			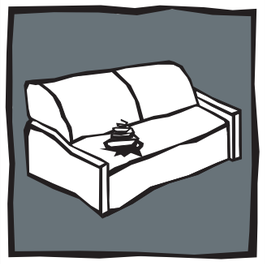	
Font partie des emballages légers	**A jeter avec le verre blanc ou coloré**	**A jeter avec le papier ou le carton**	**A jeter avec les appareils électriques**	**A jeter avec les déchets biodégradables**	**A jeter avec les substances dangereuses**	**A jeter avec les objets encombrants**	**A jeter avec les déchets non recyclables**
Films plastiques, emballages sous vide, emballages de boissons, de café, de surgelés, emballages vides et rincés de produits de nettoyage et de cosmétiques, matériaux composites comme les emballages de comprimés, de lait et de jus ainsi que les emballages en polystyrène. Boîtes en fer blanc, boîtes de conserve, feuilles d'aluminium, bouchons de boissons, boîtes de peinture et de vernis uniquement si elles sont nettoyées à la spatule ou ne gouttent pas, aérosols vides (sans gaz comprimé). Les bouteilles en plastique et les canettes sont consignées. Veuillez les ramener dans les commerces prévus à cet effet.	Récipients en verre creux, par ex. bouteilles, flacons, verre ménager, flacons de cosmétiques, ampoules de médicaments en verre,… Veuillez séparer le verre blanc du verre de couleur, en enlevant couvercles et bouchons ! Vérifiez qu'aucune bouteille consignée ne fait partie des déchets, elles sont destinées à être remplies à nouveau !	**Papier :** journaux, magazines, prospectus, courrier, cahiers, livres, papier, catalogues, enveloppes à fenêtre, papier propre non couché **Carton (plié SVP) :** boîtes en carton, carton ondulé, cartons, sacs en papier Kraft	Appareils de type lave-linge ou lave-vaisselle, réfrigérateurs, congélateurs, téléviseurs, ordinateurs et écrans d'ordinateur Petit électro-ménager, par ex. grille-pain, tél. portable, sèche-cheveux, rasoir, radio, calculatrice,… Ampoules à économie d'énergie, lampes fluorescentes, piles usagées	Restes de fruits et légumes, aliments avariés, et restes, coquilles d'œuf, marc de café et filtres, sachets de thé, fleurs coupées, laine de bois, charbon de bois, cendres, déchets de jardinage	Huile usagée, piles, solvants, diluant, cosmétiques, peintures et vernis, mercure, désinfectants, produits photo, médicaments, acides, solutions alcalines Huile et graisse alimentaires à collecter avec les huiles usagées !	Ordures ménagères qui ne rentrent pas dans la poubelle en raison de leur taille/leur forme, meubles cassés, tapis, équipements sportifs, skis, poussettes, vieux bois, déchets métalliques, meubles et objets divers – Veuillez demander à votre commune où vous pouvez trouver un point de collecte re-use !	Déchets qui ne peuvent pas être recyclés : porcelaine cassée, céramique, mégots de cigarettes, cendres de poêles à charbon, sacs aspirateur, brosses à dents, collants, couches jetables, articles d'hygiène, jouets cassés, ampoules électriques, cassettes audio/vidéo
Ne font pas partie des emballages légers	**Ne pas jeter avec le verre blanc ou coloré**	**Ne pas jeter avec le papier ou le carton**	**Ne pas jeter avec les appareils électriques**	**Ne pas jeter avec les déchets biodégradables**	**Ne pas jeter avec les substances dangereuses**	**Ne pas jeter avec les objets encombrants**	**Ne pas jeter avec les déchets non recyclables**
Tout ce qui n'est pas considéré comme emballage : comme des jouets d'enfants cassés, des brosses à dents, cintres, collants, cassettes audio et vidéo, CD et tous les objets usuels en plastique ou en métal. Les bombes aérosol et les cartouches de gaz, etc. avec contenu résiduel. Les casseroles, poêles et objets ménagers doivent être amenés au centre de collecte des métaux de la commune	Bouchons, couvercles, porcelaine, bouteilles en faïence, céramique, vaisselle en verre, verres à boire, ampoules électriques Verre à vitres, miroir, verre armé (collecte séparée conseillée)	Emballages de produits surgelés (pelliculés), papier carbone, cellophane, papier peint, mouchoirs en papier, emballages de boissons	Train électrique (rails, wagons), circuit de course automobile (pistes), CD, cassettes audio et vidéo, cartouches toner, cartes de vœux (musicales)	Litière art. pour chats, sacs aspirateur, couches jetables, mégots de cigarette, substances dangereuses, déchets non recyclables, cendres de cheminée, emballages	Les pots de peinture et de vernis vides et nettoyés (plus de gouttes, raclés à la spatule), les emballages vides de produits d'entretien etc., font partie des emballages et doivent être triés en conséquence !	Les déchets non recyclables, déchets de chantier, substances dangereuses, cartons, les vieux appareils électroménagers, radiateurs à huile et appareils frigorifiques font l'objet d'une collecte séparée dans toutes les communes.	Déchets qui peuvent être recyclés ! Par exemple, vieux vêtements ou chaussures, tous les emballages, les déchets biodégradables, les appareils électroménagers et les substances nocives

Mise à jour 2025 - Französisch